

Aux membres de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

À titre de citoyenne de la ville de Montréal, je souhaite participer à la consultation publique portant sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025, intitulé *Montréal, objectif Zéro déchet*. Je vous transmets donc par ce courriel quelques réflexions qui, je l'espère, viendront enrichir le débat.

Pour commencer, je tiens à dire que je suis particulièrement enthousiasmée par ce projet. L'idée de réduire les déchets fait tranquillement son chemin dans les consciences et c'est formidable que la Ville de Montréal ait décidé d'aller de l'avant et de montrer l'exemple. C'est un travail colossal et j'espère que les citoyens sauront prendre la mesure des efforts fournis par leurs élus, et consentir à faire leur part pour atteindre les objectifs. Pour cela, l'information et la sensibilisation par l'éducation populaire sont primordiales. Pourquoi ne pas donner aux citoyens les plus sensibilisés des outils pour répandre la « bonne parole » ? Cela permettrait de rejoindre plus de monde.

Après lecture du Plan, je souhaiterais attirer l'attention de la Commission sur quelques points. Le premier concerne la consigne qui n'est pas évoquée. Or, il me semble que c'est un levier particulièrement important pour éviter de passer par la case Recyclage coûteuse en ressources, mais plutôt par la case Réutilisation. Idéalement, tous les produits qui ne sont pas en vrac devraient être vendus dans des contenants de verre consignés. J'ai conscience de la complexité d'une telle mesure à l'échelle de la métropole. Pourtant, de jeunes entreprises écoresponsables arrivent à mettre en place ce système. La Ville ne peut-elle pas encourager ces initiatives et favoriser leur multiplication ?

Le deuxième point concerne le recyclage des plastiques. Dans l'esprit de beaucoup de gens, recycler est vertueux, c'est un geste responsable. En fait, le recyclage est d'une part, consommateur de ressources (eau, matières, énergie) et d'autre part, il est limité dans le nombre de cycles avec des pertes à chacun d'entre eux et une baisse de la qualité (downcycling). Ce qui fait qu'un objet en plastique recyclé un certain nombre de fois finira inévitablement en décharge. Loin de l'économie circulaire, donc. Je crois que les actions de sensibilisation devraient mettre l'accent sur le fait que le recyclage n'est pas la panacée et qu'il doit intervenir en dernier recours avant de jeter. Notre dépendance au plastique doit être fortement réduite si nous voulons véritablement réduire nos déchets. D'où la nécessité d'insister sur la réduction de son utilisation.

Le troisième sujet touche au marché de l'occasion. Tendre vers le zéro déchet implique que des personnes réutilisent des objets délaissés par d'autres. Qu'il s'agisse de vêtements, d'appareils électriques ou de meubles, ces objets usagés ne doivent pas se retrouver sur les trottoirs et ultimement, en

décharge. Bien qu'il existe déjà plusieurs magasins d'occasion à Montréal, il faudra à mon avis favoriser la création de petites ressourceries de proximité dans les quartiers. En plus de permettre la récupération et la revente, elles pourraient proposer des activités autour du réemploi (réparation, création, etc.) Les avantages de ce type de commerce vont bien au-delà de la réduction des déchets : il favorise l'économie locale, ainsi que l'insertion sociale par l'emploi, la revalorisation des savoir-faire et donc de l'humain.

Par ailleurs, je me permets de relever une petite incohérence. Au paragraphe *3.1.4 Encadrer la collecte de matières recyclables lors d'événements occupant temporairement le domaine public*, il est écrit : « Étant donné le fort achalandage et la quantité importante d'emballages et de contenants à usage unique générée lors des événements temporaires ayant lieu dans l'espace public de l'île de Montréal, (...)» N'est-il pas prévu d'interdire les dits contenants à usage unique dès 2020?

Je remercie les membres de la Commission de l'attention qu'ils porteront à ma modeste contribution.

Katia Abdeladim